doubles qui, outre leur destination ordinaire, servent encore dans la passementerie et la bonneterie; la *trame double* (nankin) du bourg de l'Argental (Ardèche), qui est une soie d'un blanc supérieur, employée à la fabrication des blondes.

La *soie ovale* ou *ovalée* réunit plusieurs bouts de soie grége (2 à 12 et quelquefois 16) qui sont faiblement tordus au moyen d'une petite machine nommée *ovale*. Cette soie sert à faire des lacets, des broderies, à coudre des gants et dans la bonneterie.

La soie *plate* est une grége commune assemblée par 20 à 25 brins et employée pour broder la tapisserie. La *grenadine* est une grége ouvrée à 2 bouts et très-serrée, généralement employée à faire les effilés ou à la fabrication des grosses dentelles des environs du Puy, et du tulle bobin. La plus fine sert à faire les blondes noires. La *grenade* ou *rondelettine* est montée à 2 bouts très-tordus; elle s'emploie dans la passementerie et la fabrication des boutons; il en est de même de la *demi-grenade* ou *rondelette* pour la fabrication de laquelle on emploie communément les doupions.

La *soie ondée* dont on se sert pour nouveautés est montée à 2 bouts dont l'un est gros et l'autre fin. Le gros bout reçoit un premier apprêt à droite ou à gauche à volonté; le bout fin est avec ou sans apprêt, en observant, lorsqu'il y a de l'apprêt, que ce soit en sens inverse de celui du gros bout. Ces 2 bouts sont ensuite doublés pour recevoir le 2e apprêt toujours en sens inverse de celui du gros bout. C'est aussi par des procédés particuliers qu'on apprête en *crêpe* la soie grége ou cuite ou teinte en couleur, ou avec brin cuit et brin cru, pour la fabrication de l'étoffe de ce nom; et en *marabouts* pour la fabrication des rubans de gaze.

Les soies grèges et ouvrées sont soumises dans le commerce à un mode particulier de *pliage*, qui n'est pas toujours le même pour les diverses espèces et pour celles des diverses provenances. Généralement ces soies sont réunies en *matteaux* composés de 4, 5, 6, 7 ou 8 *flottes*, *échets* ou *écheveaux*, tordus et pliés de façon qu'ils ne se dérangent pas. On assemble quelquefois un certain nombre de ces matteaux pour former des *masses*, et c'est avec ces masses ou ces matteaux qu'on compose des *balles* qu'on recouvre de toile et dont le poids est très-variable. Par exemple, les soies grèges fines de France sont pliées en matteaux de 490 à 595 millimètres, pesant 90 à 100 grammes, réunis en masses de 1 à 10 et emballés en toile fine écrue recouverte de toile commune, les balles pesant de 60 à 75 kilog. L'organsin du pays est plié en matteaux tortillés attachés à un des bouts par un fil de soie, pesant de 60 à 70 gram., et en balles de 75 kilog. environ, etc.

3° *Bourre ou filoselle, fantaisie, blanchiment et teinture des soies.*

Les diverses parties des cocons qui n'ont pu être dévidés, les déchets qu'on fait au dévidage, soit par les bouts baisés ou les mariages, les bourres qui nuisent à l'égalité des soies, etc., ne sont pas rejetés, et dans cette industrie tout trouve un emploi utile et avantageux.

Toute l'enveloppe grossière qui entoure le cocon et qui est connue sous le nom de *filoselle, bourre de soie, fleuret, bave*, etc., les cocons tachés ou gâtés par une cause quelconque, et qui forment ordinairement une matière dure, sèche, tenace et cassante, sont jetés dans l'eau où on les laisse macérer pour dissoudre la plus grande partie de la matière gommeuse dont ils sont imprégnés. On les soumet ensuite à la presse pour en faire sortir le plus d'eau gommée possible, on remet dans de nouvelle eau, et c'est en répétant ces opérations qu'on parvient à dégommer complètement. Alors on exprime l'eau à la presse, on fait sécher, on bat fortement, on enduit légèrement d'huile et on carde. C'est en travaillant ainsi cette bourre à plusieurs reprises qu'on la met en état d'être filée, tissée ou tricotée.

On file la bourre, soit au rouet et à la quenouille, soit au fuseau comme le chanvre et le lin, soit par machine, comme la laine et le coton. Dans cet état celle qui est cardée et filée à 1, 2 ou 3 tirages, ou montée à 2 bouts pour chaîne ou trame par des machines, prend le nom de *fantaisie fine* et sert à la bonneterie, à la fabrication des châles de Lyon dits de *bourre de soie*, et à celle d'un assez grand nombre de belles étoffes. Celle qui est filée à la main s'appelle *fantaisie commune* et sert, à Nîmes, à la passementerie, à la fabrication des bas, à la tapisserie, etc. On connaît aussi, sous le nom de *fleuret monté*, des déchets de soie écrue, cardés et montés très-retors dans les environs de Lyon, où ils forment ce qu'on appelle des *galettes* qui servent à la passementerie et à former la chaîne des galons d'or et d'argent. *Les déchets* de cardes, battus et cardés de nouveau, sont transformés en *ouate* de soie. On mélange quelquefois la bourre ou la soie avec la laine ou le duvet de cachemire, et on les file ensemble. Ce dernier article, qu'on travaille surtout à Lyon, porte le nom de *Thibet*.

Les *peaux*, ou dernière enveloppe du ver dans le cocon et qui reste dans les bassines sans avoir pu être dévidée, sont traitées de même que la bourre et employées au même usage. On ouvre aussi quelquefois ces peaux et on les découpe avec des instrumens appropriés pour la fabrication des fleurs artificielles. Les *côtes* et *frisons*, sorte de soie grossière de plusieurs pieds de longueur que la fileuse tire à la main de dessus les cocons jetés dans la bassine avant de trouver la bonne soie, sont, de même que la bourre, cuits, blanchis, cardés et filés, et transformés en fantaisie.

La soie ouvrée destinée à faire des tissus raides est simplement blanchie, au moyen de l'acide sulfureux, dans des soufroirs adaptés à cet objet. Quant à celle qu'on emploie pour la fabrication des tissus moelleux et doux, elle est soumise à une opération particulière pour lui enlever le vernis naturel qui la recouvre et lui donne encore de la raideur. Cette opération, qui se nomme *décreusage*, consiste principalement en trois préparations : 1° le *dégommage* ou ébullition dans de l'eau pure contenant 10 p. 0/0 de savon blanc; 2° la *cuite* ou immersion de la soie en-